

Plus de détails sur le calendrier et la procédure ...

Le 22 janvier 2021 au plus tard

Les parents reçoivent le formulaire unique d'inscription (FUI) de la part de l'école primaire où leur enfant est scolarisé et l'information sur la possibilité de compléter les volets confidentiels en ligne.

Le 1er février 2021

Début de la première période d'inscription durant laquelle les parents ou la personne exerçant l'autorité parentale font enregistrer le formulaire d'inscription dans l'établissement correspondant à leur première préférence. Durant cette période, l'ordre chronologique n'a pas d'influence sur le classement. Il est indispensable de se munir du formulaire à usage unique reçu dans son école primaire d'origine et du volet confidentiel relatif au choix d'une autre école (sauf encodage électronique), dans l'éventualité où l'école serait complète.

Il est possible de télécharger les documents du secondaire nécessaires au dossier d'inscription :

le formulaire d'inscription :

<http://flone.be/secontaire/upload/files/Formulaire-d-inscription.pdf>

la fiche relative au choix de langue :

<http://flone.be/secontaire/upload/files/Choix-cours-langue-moderne.pdf>

la fiche relative aux informations familiales et au parcours scolaire :

<http://flone.be/secontaire/upload/files/fiche-familiale-et-parcours-scolaire.pdf>

(Ces documents peuvent être complétés avant le rendez-vous).

En outre, les documents officiels identitaires de notre établissement sont consultables également :

le projet éducatif

<http://flone.be/secontaire/upload/files/PROJET-EDUCATIF.pdf>

le projet d'établissement

<http://flone.be/secontaire/upload/files/PROJET-D-ETABLISSEMENT.pdf>

le projet pédagogique

<http://flone.be/secontaire/upload/files/Projet-pedagogique.pdf>

le règlement d'ordre intérieur

<http://flone.be/secontaire/upload/files/ROI-Flone.pdf>

le règlement des études (avec le plan d'actions collectives).

<http://flone.be/secontaire/upload/files/REGLEMENT-DES-ETUDES.pdf>

Le 6 février et le 27 février 2021

La journée portes ouvertes prévue le 27 février de 10h à 17h ne peut être organisée selon les mesures sanitaires en vigueur actuellement. Nous attendons l'évolution de la situation pour confirmer une décision au sujet de l'organisation d'une journée portes ouvertes à une date ultérieure, la date envisagée à ce jour est le samedi 8 mai.

Enfin, nous organisons une matinée d'inscriptions, uniquement sur rendez-vous, le samedi 6 février à partir de 9h pour ceux qui ne savent pas se libérer en semaine.

Le 5 mars 2021

Fin de la première période d'inscription.

Entre le 6 mars et le 25 avril 2021

Suspension des inscriptions selon la procédure prévue par le ministère ; aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée durant cette période.

Le 26 avril 2021

Reprise des inscriptions : les demandes introduites à partir du 26 avril seront classées dans l'ordre chronologique de leur introduction, à la suite des demandes introduites entre le 1er février et le 5 mars.

Les inscriptions dans les autres années d'étude peuvent être enregistrées à n'importe quel moment de l'année, dans la limite des places disponibles et uniquement sur rendez-vous.

Merci pour votre confiance.

Le directeur, PY Helmus